

3^{ème} CONSEIL: LE COTENTIN IMPREGNE SA MARQUE ET S'INSCRIT COMME UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU REBOND

Au menu de ce 3^{ème} Conseil communautaire, pas moins de 56 délibérations à l'ordre du jour. Outre la fin des désignations des Conseillers dans les organismes extérieurs, cette séance sera marquée par l'approbation de décisions confortant la place de l'agglomération comme un acteur indispensable à la relance économique. Coup de projecteur sur l'action communautaire engagée ces dernières semaines en faveur du tissu local et débattue en assemblée générale ce soir.

Accompagner l'émergence des projets locaux

Cette cellule d'accompagnement à l'essor des projets communaux a pour finalité d'épauler les communes ayant des projets à réaliser mais rencontrant

des problèmes de définition des besoins ou de maîtrise d'ouvrage. Cet appui se traduira concrètement par une aide au montage des dossiers, à la recherche d'aides pour le bouclage des plans de financement ou encore au choix des prestataires dans le cadre des consultations de marchés publics. Dans un premier temps, ce sont les projets faisant l'objet d'une contractualisation (contrats de territoire, ruralité, etc.) qui bénéficieront prioritairement du dispositif pour favoriser les initiatives prêtes à partir et ainsi soutenir la relance. Il s'agit d'une structure de terrain efficace, légère et opérationnelle, afin d'éviter les lourdeurs d'une structure administrative supplémentaire. Une porte d'entrée unique et gratuite pour les communes. A cet égard, le Président David MARGUERITTE a précisé : « *je souhaite que cette task force composée de 4 personnes soit à l'écoute de nos édiles pour finaliser les projets de modernisation qui peinent à aboutir faute d'ingénierie disponible* ». Ces créations d'emploi seront soumises à l'approbation du vote des Conseillers communautaire.

Encourager les réponses des entreprises à nos marchés publics

Afin de plébisciter une plus large participation des acteurs locaux aux différents appels d'offre initiés par la

collectivité, l'agglomération souhaite renforcer l'accessibilité des entreprises du territoire à la commande publique. Aussi, dans le respect des règles des marchés publics, la collectivité va organiser prochainement plusieurs temps d'échanges avec les différents acteurs concernés tels que la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP), le secteur alimentaire (agriculteurs et producteurs) et les entreprises du bâtiment pour évoquer les difficultés rencontrées dans le cadre de la réponse à un appel d'offre mais aussi les familiariser aux règles de la commande publique. Cet échange sera également propice à entendre les contraintes sectorielles et les éventuels aménagements à prendre en compte dans la rédaction des appels d'offre émanant de l'agglomération. A ce propos, le Président David MARGUERITE a souligné : « *je souhaite vivement que les entreprises du territoire puissent être des acteurs pleinement impliqués pour contribuer à la relance locale tout en respectant naturellement les règles édictées par la commande publique* ».

Soutenir les jeunes diplômés pour leur entrée sur le marché du travail

Face au contexte incertain, il convient également d'apporter une attention particulière à nos jeunes diplômés qui connaissent, ces derniers mois, quelques difficultés d'intégration sur le marché de l'emploi. Face à ces obstacles, Le Président de Région, Hervé MORIN a souhaité la mise en place d'un dispositif régionale visant à proposer à 2 000 jeunes normands diplômés (bac + 2 à bac + 5), un stage rémunéré d'environ 6 mois en entreprise ou en collectivité. Cette mesure a été communiquée fin août et sera effective dès le mois de novembre. Pour soutenir cette initiative au sein de

l'agglomération du Cotentin, la collectivité proposera ainsi l'accueil de 20 jeunes diplômés à minima. A cet égard, le Président David MARGUERITE a précisé : « *je suis très attaché à l'accompagnement de nos jeunes diplômés tant sur le plan de la formation que dans les opportunités visant à améliorer leur intégration sur le marché du travail. Le Cotentin est un formidable territoire d'excellence où nos jeunes diplômés doivent pouvoir faire leurs premiers pas mais également valoriser leur expérience professionnelle* ».

Participer activement au Programme « Petites Villes de demain (PVDD) »

Lancé semaine dernière par Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires ce dispositif de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants doit contribuer au soutien des projets des communes disposant d'un bourg-centre exerçant une fonction de « centralité » pour les communes environnantes. Le Cotentin soucieux de proposer à ses habitants une qualité de vie et de service de proximité va, aux côtés de 12 de ces communes recensés par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), faire acte de candidature pour pouvoir bénéficier de cet important programme de dynamisation en matière de commerce, d'habitat, de rénovation de l'espace public ou encore de mise en valeur du patrimoine. Ce programme de soutien aux Petites Villes de demain doit permettre d'ancrer ce rôle de centralité dans la durée.